



GUIDE DU PARTICIPANT 2023





Mot de l'organisation

Nous sommes fiers de vous accueillir pour cette septième édition du Défi 808 Bonneville présentée par Fenplast et Rona en collaboration avec Lussier et Québecor au profit de la Fondation Aléo.

Inspiré des épreuves de longues distances à vélo, le Défi 808 Bonneville offre une expérience unique aux cyclistes de tous les niveaux qui veulent accomplir une longue distance, en solo ou en équipe. De nouveaux défis ont été ajoutés afin de rejoindre les cyclistes de tous les niveaux.

Merci à vous de vous être investis dans une collecte de dons au profit de la Fondation Aléo qui a pour mission d'appuyer financièrement les jeunes étudiant-e-s-athlètes et de les encadrer dans leurs parcours académique et sportif dès l'émergence de leur talent jusqu'à leur transition de carrière. La Fondation Aléo a aussi comme mission de promouvoir ses boursiers et boursières qui représentent des modèles pour la société, incitant ainsi les gens de toutes les générations à bouger plus, manger mieux et adopter de saines habitudes de vie.

Bon défi à tous et à toutes!

Le comité organisateur



Merci à tous nos partenaires et fournisseurs

Présenté par



En collaboration avec



Partenaires majeurs



Partenaires



Fournisseurs



Consignes générales

- Les participants inscrits au 808 km et au 404 km (24 heures en continu) doivent obligatoirement avoir **une équipe et un véhicule de soutien** pour les accompagner sur les parcours de 19 h 00 le soir à 7 h 00 le matin. Cette équipe vise à ravitailler, aider et assurer la sécurité du participant.
- **Vous devez obligatoirement faire identifier et inspecter votre véhicule au moment de procéder à votre enregistrement.** Tous les **autocollants et panneaux d'identification** nécessaires pour le véhicule de soutien seront fournis par l'organisation et remis lors de l'enregistrement.
- Pour les participants qui prennent part aux épreuves de jour seulement, l'équipe et le véhicule de soutien ne sont **pas obligatoires**, les participants seront alors en autonomie complète sur les parcours et tout au long du défi.
- **Prévoir du ravitaillement** (eau, barres, gels, etc.) pour une distance minimum de 50 kilomètres.
- **Aucun relais n'est permis** entre les stations de chronométrage.
- Prévoir les **vêtements nécessaires** (manches, manteau, imperméable, etc.) selon la météo.
- Disposer d'un **cellulaire** en tout temps (le chargeur sans fil est recommandé).
- L'équipe doit prévoir son propre moyen de transport vers **les relais (stations de chronométrage)** pour le participant qui prend le relais (808 km en équipe)
- **RÈGLEMENT DU MINISTÈRE DES TRANSPORTS :**
Les équipes inscrites dans une épreuve en continu devront se procurer et utiliser un **gyrophare** de 19 h 00 à 7 h 00. Ce gyrophare devra être installé sur le toit du véhicule de soutien lorsqu'il suivra le participant durant la nuit. De plus, les cyclistes devront porter un dossard avec bandes réfléchissantes sur les parcours de 19 h 00 à 7 h 00.

Collecte de dons

Le montant de dons exigé est défini selon le défi de chacun des participants.
Les participants qui n'auront pas atteint le montant minimum de dons, devront payer le montant manquant lors de l'enregistrement afin de pouvoir prendre part au départ.





Au profit de la



Enregistrement des participants

Heures d'ouverture

Jeudi 14 septembre : 16 h 00 à 21 h 00

Vendredi 15 septembre : 6 h 00 à 10 h 00 et 18 h 00 à 20 h 00

Samedi 16 septembre : 6 h 00 à 10 h 00

Lieu : Hôtel Tour des Voyageurs

Adresse : 151 Chemin du Curé Deslauriers, Mont-Tremblant, QC J8E 1C9

Il est **essentiel** pour les cyclistes qui feront un défi en continu d'aller faire identifier le véhicule de soutien **en même temps que l'enregistrement des participants**.

Nous demandons à tous les participants des épreuves de 808 et 404 km **de se présenter le jeudi 14 septembre pour leur enregistrement sur place**.

La trousse du participant inclut :

- Le maillot officiel de l'événement,
- Le cuissard officiel de l'événement pour ceux qui y ont droit,
- Une puce pour le chronométrage,
- Un bracelet vous identifiant comme participant,
- Un ensemble d'identification pour le véhicule de soutien (404 24h et 808km),
- Un bracelet pour chaque membre de votre équipe de soutien ou pour vos accompagnateurs (404 24h et 808km).



Réunion des participants

Judi 14 septembre : 19 h 00 à 20 h 00

Salon Aléo – Parc de la Chapelle Saint-Bernard

Session d'information **obligatoire** pour les participants qui feront le 808 km ou 404 km en continu (au moins un membre par équipe). Les règlements y seront expliqués en détail ainsi que le déroulement des épreuves. Il s'agit d'une session d'information suivie d'une période de questions.

Salon Aléo

Le **Salon Aléo** situé à la ligne d'arrivée au Parc de la Chapelle Saint-Bernard sera ouvert vendredi 15 septembre et samedi 16 septembre de 12 h 00 à 19 h 00. Il pourra accueillir les participants ayant complété leur défi ainsi que leur entourage.

Lunch offert

Tous les participants qui terminent leur défi sont officiellement invités au chapiteau du Salon Aléo pour un repas offert par l'organisation, dès 13 h le vendredi et le samedi.

Départs et arrivées

Station Mont-Tremblant, Mont-Tremblant, QC

- La place des voyageurs au bas du cabriolet sera le point de départ pour toutes les catégories et distances,
- Le parc de la Chapelle Saint-Bernard sera le point de d'arrivée pour toutes les catégories et distances.

Horaire Officiel

Jeudi 14 septembre 2023

16 h à 21 h	Enregistrement des participants – Tour des voyageurs
19 h à 20 h	Réunion des participants – Tour des voyageurs

Vendredi 15 septembre 2023

6 h à 10 h	Enregistrement des participants – Tour des voyageurs
7 h	Départ des 808 – Solo
7 h 05	Départ des 808 – Équipes de 2
7 h 10	Départ des 808 – Équipes de 4
7 h 15	Départ des 404 – 24h
7 h 20	Départ des 404 – jour seulement
10 h	Départ des 125 – Vendredi Départ des Combo 250
10 h 15	Départs des 65 Départ des Combo 135
13 h à 16 h	Arrivée festive et Lunch des participants Salon Aléo – Parc de la Chapelle Arrivées des participants du 65 km, 125 km
18 h à 20 h	Enregistrement des participants – Tour des voyageurs

Samedi 16 septembre 2023

6 h à 10 h	Enregistrement des participants — Tour des voyageurs
7 h	Départ des 404 — jour seulement
7 h 05	Départ des 202
10 h	Départ des 125 Départ des Combo 250
10 h 15	Départs des 70 Départs des Combo 135
13 h à 19 h	Arrivée festive et Lunch des participants Salon Aléo – Parc de la Chapelle Arrivées des participants du 70 km, 125 km, 202 km, 404 km, 808 km – Parc de la Chapelle

Inspection des véhicules de soutien et des vélos (808 et 404km)

Vous devez vous présenter au bureau d'enregistrement (Tour des Voyageurs) afin qu'un membre de l'organisation procède à l'inspection du véhicule et vous indique comment apposer le matériel d'identification sur celui-ci.

Tout le matériel d'identification nécessaire pour votre véhicule de soutien sera fourni par l'organisation lors de votre enregistrement. Vous devez prévoir et fournir le reste des équipements obligatoires (voir à la page 29).

Les relais - stations de chronométrage

À la fin de chaque étape se trouve une station de chronométrage où chaque participant doit **obligatoirement** passer. Il s'agit aussi des seuls points de relais pour les équipes de deux et de quatre. Puisque le parcours est composé d'une boucle Sud et d'une boucle Nord, on retrouve trois stations de chronométrage distinctes (dites zones de transition pour les équipes) sur le parcours.

Stations de chronométrage : transition à environ chaque 100 km parcourus.

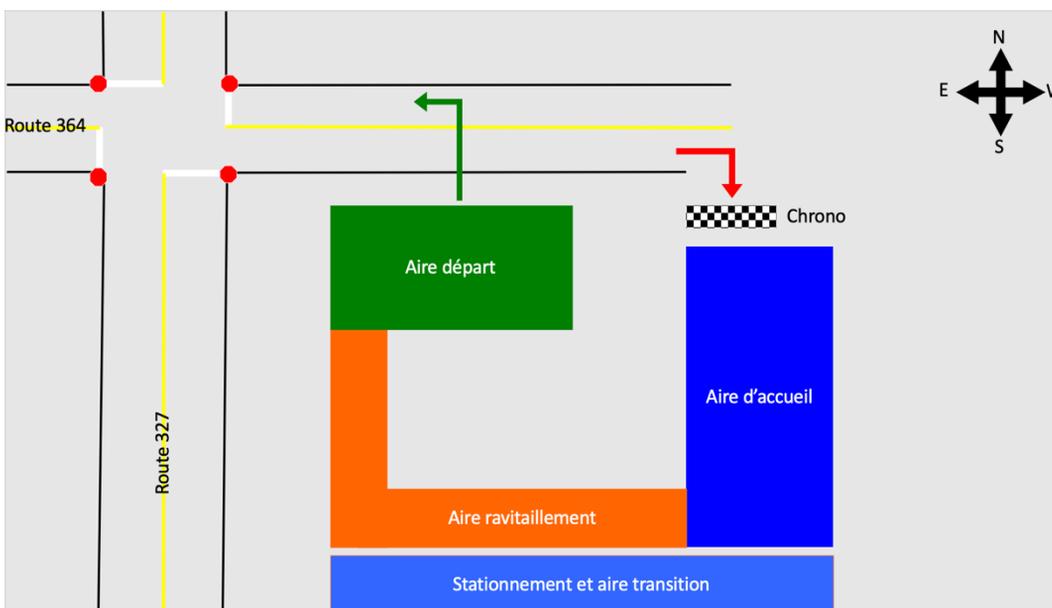
- Lost River (fin des étapes 1 et 5) / chronométrage par code QR
- Station Mont-Tremblant (fin des étapes 2, 4, 6 et 8) / chronométrage automatique avec votre puce
- Saint-Donat (fin des étapes 3 et 7) / chronométrage par code QR

Nouveauté 2023 : Aux stations de chronométrage de Lost river et de St-Donat, les participants du 808 et du 404 km devront scanner un code QR et y insérer manuellement leur temps de passage.

Ravitaillement

Des postes de ravitaillement intermédiaires seront accessibles et identifiés sur le parcours approximativement à tous les 50 km avec des collations et rafraîchissements. Consulter les cartes des parcours pour localiser ces points de ravitaillement intermédiaires.

Exemple de station de chronométrage et de relais à Arundel



Les parcours

En plus de la boucle originale de 404 km, le défi prévoit des épreuves plus accessibles tel que des parcours sur route de 65, 70 125 km et 202 km.

***Veuillez noter que les parcours ont changé pour cette édition 2023 du défi. Assurez-vous de télécharger les versions mises à jour sur le [site web](#).**

E-bike accepté pour toutes les épreuves à l'exception du 808 km et du 404 km.

Le 808 km

Les participants devront compléter deux fois le parcours de 404 km, comportant quatre étapes, pour une distance totale de 808 kilomètres et un dénivelé de plus de 8 400 mètres. Le parcours traverse 17 municipalités des Laurentides, de Lanaudière et de l'Outaouais, et il est composé de huit tronçons d'environ 100 kilomètres chacun. Les stations de chronométrage d'Arundel, de Saint-Donat et de la Station Mont-Tremblant seront l'occasion pour les équipes d'effectuer leurs transitions.

Le 404 km

Le parcours d'une distance de 404 kilomètres compte plus de 4 200 mètres de dénivelé. Composé de quatre tronçons d'environ 100 kilomètres chacun, le parcours se détaille comme suit : départ et arrivée à la Station Mont-Tremblant, avec des stations de chronométrage à Lost River, Tremblant et Saint-Donat.

Le 202 km

Le parcours équivaut aux étapes 3 et 4 de la boucle de 404 km. Les participants se dirigent d'abord vers le lac Quenouille pour ensuite arriver à la station de chronométrage de St-Donat et repartent vers la Station Mont-Tremblant par le fameux chemin du Nordet.

Le 125 km (vendredi)

Départ de la Station Mont-Tremblant via le pittoresque Vieux Village et le Lac Mercier, les cyclistes se dirigent en direction de St-Jovite pour ensuite suivre le rang 8, puis la fourche du chemin du Moulin David en ascension vers le tour du Lac Carré. Après avoir sillonné la rue principale, ils passent sous la Route 117 pour rejoindre le sinueux Chemin des Lacs, puis chemin Du Lac Manitou S. avec des paysages époustouflants. Puis en suivant le Chemin du Lac des Sables, les athlètes prendront la route 329 vers Saint-Adolphe d'Howard et contourneront Lac Saint-Joseph à mi-parcours, pour ensuite prendre la montueuse Montée d'Argenteuil, longer les rives des multiples lacs Laurentiens et rejoindre la montée vers la route 364 en direction Nord, vers la municipalité du Lac-des-Seize-Iles, Weir, Lac Beaven et Arundel. On suit ensuite le Chemin de la Rouge pour rejoindre la 323 à Brébeuf. La fin du défi vous mènera de la 117 Nord à la Montée Ryan, pour finir face au majestueux Lac Tremblant et le retour au Parc de la Chapelle.

Le 125 km (samedi)

Départ de la Station Mont-Tremblant via le vieux village, les cyclistes se dirigent en direction de St-Jovite pour ensuite assaillir l'ascension de la pisciculture à St-Faustin-Lac-Carré et du chemin du Lac Quenouille. 1er arrêt de ravitaillement au camp du Petit Bonheur pour poursuivre vers Val-des-Lacs et rejoindre la route 329 en direction de St-Donat. 2e arrêt de ravitaillement au club Nautique de Saint-Donat, en bordure du Lac Archambault. Après la traversée du village, une découverte du secteur Pimbina du Parc du Mont-Tremblant qui vous mène à l'attaque du défi du chemin du Nordet et ses multiples ascensions. La dernière portion du parcours contourne le Lac Supérieur, puis rejoint le chemin Duplessis pour compléter en force ce 125km. La distance du 125 km devra se compléter en moins de 8h.

Le Combo 250

Les cyclistes complètent la boucle de 125 km vers Arundel le vendredi et la boucle de 125 km vers St-Donat le samedi pour un total de 250 km. Les distances de 125 km doivent chacune être complétées en moins de 8h. Les deux départs se font de la Place des Voyageurs et les arrivées au Parc de la Chapelle Saint-Bernard (Station Mont-Tremblant).

Le 65 km

Départ de la Station Mont-Tremblant via le pittoresque Vieux Village et le Lac Mercier, les cyclistes se dirigent en direction de St-Jovite pour ensuite emprunter la 327 en direction du Lac Maskinongé via le chemin du Tour du Lac qui rejoindra le chemin Paquette. La tranquillité du chemin Paquette se transforme en défi sinueux et montagneux sur le chemin de la Sauvagine et continu en direction Sud de la route 117, jusqu'à la sortie du Mont-Blanc. Les cyclistes se verront donc descendre la vertigineuse rue de la Pisciculture qui rejoint la Montée Kavanagh par le Rang 7. À la fourche du chemin du Moulin David, les athlètes redescendront vers le Rang 8, pour reprendre la rue Labelle (Route 327) et la fin du défi sur la Montée Ryan, pour finir face au majestueux Lac Tremblant et le retour au Parc de la Chapelle.

Le 70 km

Départ de la Station Mont-Tremblant via la route 327 en longeant le Lac Ouimet. Les cyclistes se dirigent en direction de St-Jovite pour ensuite assaillir l'ascension de la pisciculture à St-Faustin-Lac-Carré et du chemin du Lac Quenouille. La dernière portion du parcours contourne le Lac Supérieur, puis rejoint le chemin Duplessis pour compléter ce 70km en force.

Le Combo 135

Ce défi combine les parcours du 65 km le vendredi et du 70 km le samedi.

Les étapes du 808 et 404 km

Étape 1 : Tremblant - Sainte-Agathe-des-Monts - Morin-Heights - Lost River

Départ de la Station Mont-Tremblant via le pittoresque Vieux Village et le Lac Mercier, les cyclistes se dirigent en direction de St-Jovite par la rue Labelle (Rte 327) pour ensuite suivre le rang 8 et la fourche du chemin du Moulin David en ascension vers le chemin du tour du Lac Carré. Ensuite, ils traverseront le village et sa route Principale pour rejoindre le sinueux Chemin des Lacs, puis chemin Du Lac Manitou S. avec des paysages époustouflants. Suivant le Chemin du Lac des Sables, les athlètes prendront la route 329 vers Saint-Adolphe d'Howard et contourneront Lac Saint-Joseph à mi-parcours, pour ensuite prendre la montueuse Montée d'Argenteuil, longer les rives des multiples lacs Laurentiens et rejoindre la montée vers la route 364 en direction Nord. On continue de grimper cette fois à gauche sur la Montée Sainte Marie, puis on descend sur la Route Principale pour rejoindre Chemin de la Rivière Perdue sur les rives du Lac Fraser vers Lost River qui termine l'étape 1 du défi.

Étape 2 : Lost River - Arundel - Brébeuf - Tremblant

L'étape 2 reprend via la 327 en direction de Arundel, majoritairement en descente à travers le paysage riverain des Laurentides. Au village d'Arundel, on bifurque sur la 364 vers Huberdeau, pour rejoindre Amherst via le chemin de Rockway Valley. À Amherst, les cyclistes rejoindront la route 323 Nord en direction de Brébeuf. Juste avant la rivière, un détour sur le Rang des Érables et chemin du Lac à la Loutre, puis une gauche sur le Chemin de la Rouge à Huberdeau. Les athlètes suivront la Rivière Rouge via le Chemin de la Rouge pour reprendre la route 323 vers St-Jovite. Le trajet nous garde sur la 323 via le Chemin de Brébeuf, pour prendre la voie de service de la route 117 nord vers la Montée Ryan. La fin du défi vous mènera au Parc de la Chapelle avec une magnifique vue du majestueux Lac Tremblant.

Étape 3 : Tremblant - Le Nordet - Saint-Donat

Départ de la Station Mont-Tremblant via le vieux village, les cyclistes se dirigent en direction de St-Jovite sur la 327 pour longer le Lac Ouimet et ensuite le chemin du rang 8, puis Montée Kavanagh. Les participants feront ensuite l'ascension de la pisciculture et la traversée du village de St-Faustin-Lac-Carré, suivi des belles pentes du chemin du Lac Quenouille. Le premier point de ravitaillement est au Camp du Petit Bonheur. Après avoir longé le Lac Quenouille, les cyclistes prendront le Chemin Charron vers Val-des-Lacs. Le Chemin de l'Original devient le chemin du lac de la Montagne Noire. On prend la gauche sur la route 329, en direction de Saint-Donat. La suite prend la route 125, puis contourne le Lac Ouareau sur le chemin St-Guillaume, le chemin Ouareau Nord, jusqu'à la rue Allard qui traverse le Lac Blanc. L'arrivée et le dernier point de ravitaillement sont à l'église de Saint-Donat.

Étape 4 : Saint-Donat - Lac Ouareau - Tremblant

L'étape 4 part de l'église de Saint-Donat, contourne le Lac Archambault sur la route 329, puis le grand tour du Lac Archambault, toujours sur le chemin Régimbald. Les participants tournent à gauche sur la route 125, puis entreprendront un aller-retour sur le chemin du Lac Baribeau, au bout du lac. Au retour, ils rejoignent la route 125 à droite, pour rejoindre le renommé Chemin du Nordet et le 3e et dernier point de ravitaillement à l'Auberge Castello. On termine en grand en contournant le Lac Supérieur avec un aller-retour vers le Parc du Mont-Tremblant, puis le défi du Chemin Duplessis jusqu'à l'arrivée au parc de la Chapelle Saint-Bernard.

***Pour les participants du 808 km : les étapes 5-6-7-8 se parcourent dans le sens inverse qu'elles l'ont été dans les premiers 404 km.**

- **Étape 5 devient l'étape 2 en sens inverse.**
- **Étape 6 devient l'étape 1 en sens inverse.**
- **Étape 7 devient l'étape 4 en sens inverse.**
- **Étape 8 devient l'étape 3 en sens inverse.**

Beat the clock (Nouveauté 2023)

Les participants aux épreuves du samedi (808, 404 de jour, 202, 125, 70 km) pourront profiter d'une nouveauté au Défi 808 Bonneville: Le *Beat the clock*. Effectivement, un segment du parcours sera identifié et chronométré afin de vous mesurer à vos compères. Ce sera l'occasion de puiser dans vos énergies et dépasser vos limites afin de faire le meilleur temps possible. L'athlète ayant le meilleur temps à la fin de la journée se méritera un ensemble cadeau Aléo.

Le segment en question sera au km 28 à partir de Tremblant.

Lien vers tous les parcours du Défi 808 Bonneville 2023 :

Parcours	Journée	KM réel	Lien
125km vendredi	Vendredi	128.7	https://ridewithgps.com/routes/42425725
65km vendredi	Vendredi	65.3	https://ridewithgps.com/routes/44254502
202km samedi	Samedi	201.1	https://ridewithgps.com/routes/42426200
125km samedi	Samedi	125.9	https://ridewithgps.com/routes/42821171
70 km samedi	Samedi	68.6	https://ridewithgps.com/routes/42821176
Étape pour le 808 et 404 km			
Étape 1	Vendredi	102.5	https://ridewithgps.com/routes/42426057
Étape 2	Vendredi	97	https://ridewithgps.com/routes/42820727
Étape 3	Vendredi	96.9	https://ridewithgps.com/routes/42820765
Étape 4	Vendredi - Samedi	104.1	https://ridewithgps.com/routes/42820827
Étape 5	Vendredi - Samedi	96	https://ridewithgps.com/routes/42820923
Étape 6	Samedi	103.1	https://ridewithgps.com/routes/42820987
Étape 7	Samedi	104	https://ridewithgps.com/routes/42821043
Étape 8	Samedi	97.7	https://ridewithgps.com/routes/42821058

Navigation

- La navigation et la connaissance des parcours sont essentielles et exigent aux participants ainsi qu'à leur équipe de soutien d'être responsables et autonomes;
- Le parcours sera identifié par des affiches aux intersections importantes sur la route. Cependant, un bon appareil de navigation GPS pour cycliste est recommandé pour s'orienter et bien compléter son défi.
- Toutes les étapes et parcours sont disponibles sur « **Ride with GPS** ». Elles sont téléchargeables sur les appareils de navigation de style Garmin et également sur les téléphones intelligents de type iPhone ou Android. Elles peuvent être utilisées en temps réel ou téléchargées à l'avance.
- Les liens vers les étapes sont disponibles dans ce guide dans la section qui suit et [ici](#). Nous vous invitons à vous familiariser avec les étapes de votre défi et à imprimer les directions détaillées.

*** Tous les véhicules de soutien doivent être munis d'un système de navigation de type GPS ou d'un téléphone intelligent à bord ainsi que d'un gyrophare.**

Pour télécharger l'application nécessaire, veuillez consulter l'ANNEXE 2

Ravitaillements et chrono

Voici l'horaire et les adresses des postes de ravitaillement sur les parcours.

Vendredi 15 septembre				
Emplacement	Lac des sables Camping et Centre de plein air Sainte-Agathe-des-Monts 2 Chem. du Lac des Sables, Sainte-Agathe-des-Monts, QC J8C 2Z7	Lost River Magasin General Lost River; 2822 Rte 327, Harrington, QC J8G 2T1, Canada	Arundel 14 Rue du Village, Arundel, QC J0T 1A0	Club de Golf Les Ruisseaux 692 Chem. de la Sauvagine, Mont-Blanc, QC J0T 1J2
Type	Ravitaillement	Ravitaillement et chrono	Ravitaillement	Ravitaillement
Distances	125km + étape 1 et 2	Étape 1 et 2	125km + étape 1 et 2	65km
Heures officielles d'opérations	8:30 à 13:00	vendredi 10:00 à Samedi 12:00	10:00 à 14:00	11:00 à 12:00

Samedi 16 septembre			
Emplacement	Lac Quenouille Coin du Chemin du Lac Quenouille et de la Montée Charron; terrain vague du côté du lac	St-Donat 381 Rue Allard, Saint-Donat-de-Montcalm, QC J0T 2C0	Castello 252 Chem. du Nordet, Lac-Supérieur, QC J0T 1P0
Type	Ravitaillement	Ravitaillement et chrono	Ravitaillement
Distances	70km + 125km + 202km + Étape 3 et 4	125km + 202km + Étape 3 et 4	70km + 125km + 202km + Étape 3 et 4
Heures officielles d'opérations	7:45 à 12:00	9:30 à 13:30	11:00 à 16:00

ANNEXE 1

-

RÈGLEMENTS OFFICIELS DU DÉFI 808 BONNEVILLE

INFORMATIONS GÉNÉRALES POUR TOUS

Règles générales

Il est de la responsabilité de chaque participant de connaître et de se conformer aux règlements du défi.

Le Défi 808 Bonneville se déroule sur des routes publiques qui ne seront pas fermées pour l'évènement. Les participants partagent donc la route avec les véhicules automobiles et doivent rouler obligatoirement sur la voie d'accotement, en file. Les participants doivent en tout temps respecter et se conformer au code de sécurité routière.

Une violation aux règlements sera considérée comme un comportement antisportif, non sécuritaire et sera sanctionnée par le directeur de course du Défi 808 Bonneville. Ce dernier a l'autorité en tout temps d'intervenir afin de maintenir la sécurité, l'équité et l'intégrité du Défi 808 Bonneville.

Toutes les personnes associées au Défi 808 Bonneville sont des ambassadeurs de l'évènement et doivent en tout temps se conduire d'une manière à refléter positivement les valeurs du Défi 808 Bonneville et de la Fondation Aléo.

Sécurité et urgences

La sécurité de tous les participants est la préoccupation la plus importante pour toutes les parties engagées dans le Défi 808 Bonneville. La sécurité prévaut au-dessus de toutes les autres règles. En situation d'urgence, veuillez contacter le 911 directement, puis contacter l'organisation par après au numéro plus bas.

Tout accident, blessure ou abandon doit être communiqué à l'équipe du Défi 808 Bonneville le plus rapidement possible **Jonathan Collin au (514) 346-7862.**

PARTICIPANTS

Règlements du défi

Afin d'être reconnu comme un participant qui a officiellement terminé le Défi, tous les inscrits doivent avoir complété la distance et toutes les étapes selon les limites suivantes :

- **Tous les défis de JOUR (70 – 80 – 125 – 202 – 240 – 404 de jour)**
 - Fin journalière : 19 h 00, aucun cycliste ne devra être sur la route après ce délai par mesure de sécurité
- **404 – 24 h en continu**
 - Fin : samedi 16 septembre à 7 h 30
- **808 Solo - Équipe de 2 - Équipe de 4**
 - Heure limite pour atteindre la station de chronométrage de l'étape 7 à Saint-Donat : Samedi 17 septembre à minuit. Le chronomètre ne sera arrêté en aucune circonstance.

Un participant ne doit pas recevoir aucune aide de type de poussée ou de propulsion par une autre personne ou un véhicule.

Les participants peuvent marcher ou courir s'ils le désirent, pourvu qu'ils conservent leur vélo avec eux.

Aucun participant ou voiture d'équipe ne doit bloquer ou entraver la progression d'un autre participant ou d'une autre voiture d'équipe.

Sillonnage ou rouler en peloton

Les participants du 808 km et du 404 km en solo ne peuvent pas bénéficier du sillonnage. Tous les autres cyclistes peuvent rouler en groupe, maximum de 12 cyclistes en file, tel que prescrit par le code sécurité routière.

Les participants doivent rouler en tout temps sur l'accotement de la chaussée.

Parcours

Les cyclistes doivent parcourir tout le tracé exactement comme décrit dans le guide du participant.

Chaque kilomètre de chaque parcours de chaque défi doit être parcouru par le participant ou un membre de son équipe de relais. Dans le cas d'une erreur de parcours, par exemple, un virage dans une mauvaise direction, le participant doit retourner à

l'endroit exact où il a quitté le parcours et continuer de rouler à partir de ce point.

Vêtements

- Le port du casque est obligatoire,
- Prévoir plusieurs vêtements de rechange adaptés selon la température annoncée,
- L'utilisation d'écouteurs est interdite.

RÈGLEMENT SUR LE VÉLO ET L'ÉQUIPEMENT

Aucun vélo avec assistance électrique ne peut être utilisé pour le 808 et 404 km. Le e-bike est accepté pour tous les autres défis.

- Tous les vélos doivent être équipés d'un système de freins fonctionnels et d'une trousse de réparation.
- Tous les vélos doivent être identifiés avec le numéro du participant.
- 808 et 404 km : Tous les vélos doivent passer l'inspection par les officiels du Défi 808 Bonneville.

Il est fortement recommandé d'avoir un système de lumière et des piles de rechange.

STATIONS DE CHRONOMÉTRAGE ET ZONES DE TRANSITION

- Les véhicules accompagnateur auront un accès à un endroit **STRICTEMENT RÉSERVÉ** pour eux à l'intérieur de la zone de transition qui n'est **PAS** le même que celui des cyclistes.
 - Les cyclistes devront suivre les indications pour l'accès aux cyclistes.
 - Une fois la ligne de chronométrage franchie, ils devront descendre de leur vélo dans l'aire d'accueil.
 - Ils seront dirigés vers l'aire de départ pour se préparer et/ou se reposer.
 - Une fois prêts, ils continueront sur le parcours de façon sécuritaire.

PÉNALITÉS, DISQUALIFICATIONS ET ABANDONS

La pénalité pour une violation de ces règlements est la disqualification, à moins qu'une pénalité de temps soit attribuée, à la discrétion du directeur de course.

La violation d'un règlement qui n'entraîne pas une disqualification entraînera une pénalité de temps pour les participants ou équipes qui devra être purgée à la station de chronométrage de Saint-Donat.

Première offense : un total de 15 minutes

Deuxième offense : un total de 45 minutes

Troisième offense : DISQUALIFIÉ

Tout abandon doit être communiqué au directeur de course du Défi 808 le plus rapidement possible au 514-346-7862

Pour toute question, veuillez contacter Jonathan Collin au (514) 346-7862. Nous considérons que les règlements sont clairs et que vous serez tenus responsables en conformité avec ceux-ci. Le non-respect des règlements entraînera une disqualification à moins qu'une pénalité de temps soit donnée.

INFORMATIONS GÉNÉRALES POUR LES CYCLISTES ROULANT LE 808 KM et 404 KM EN CONTINU

Règles générales

Tous les participants et l'équipe de soutien doivent signer le formulaire de consentement et d'acceptation des conditions avant le début du Défi 808 Bonneville.

La présence à la réunion pré-défi **est obligatoire** pour au moins un membre par équipe ou le participant inscrit individuellement.

Les membres de l'équipe de soutien doivent en tout temps respecter le code de sécurité routière; (arrêts obligatoires aux feux de circulation, aux panneaux d'arrêts, et rouler le plus possible à droite, etc.).

Dans l'idée de respecter l'esprit sportif, les membres d'une équipe de soutien ont le devoir de venir en aide à n'importe quel participant à n'importe quel moment.

Les participants et leur équipe de soutien sont en autonomie pendant tout le long d'une étape et sont dans l'obligation d'assurer leur propre sécurité en tout temps.

Si vous voyez un autre participant ou membre de l'équipe de soutien commettre un geste non sécuritaire ou antisportif, vous devez prévenir un officiel du Défi 808.

Tous les véhicules de soutien doivent transporter une trousse de premiers soins complète et un téléphone mobile.

Sillonnage ou rouler en peloton

Le sillonnage, ou rouler en peloton, n'est jamais permis pour les épreuves du 808 km et 404 km solo.

L'espace suivant doit être maintenu entre deux participants, à l'exception d'un dépassement :

- a) Lorsqu'il roule sans la voiture d'équipe : 15 mètres d'écart (longueur de 3 voitures) entre un autre cycliste ou une voiture;
- b) Lorsqu'il roule avec une voiture d'équipe : 100 mètres d'écart. Il doit y avoir assez d'espace entre deux participants pour que le trafic derrière puisse dépasser confortablement le participant et sa voiture d'équipe au même moment.

Vélo

Visibilité

En roulant la nuit (entre 19 h 00 et 7 h 00), chaque vélo doit être équipé d'un système fonctionnel et légal de lumière avant et arrière et ce système doit être EN MARCHÉ de 19 h 00 à 7 h 00 (sauf pour les participants du 404 de jour seulement).

- Tous les vélos doivent être équipés d'un phare avant (lumière blanche 300 lumens minimum) qui doit être allumé en tout temps.
- Tous les vélos doivent être équipés d'un feu arrière (rouge), qui doit clignoter et être visible à 200 mètres.

Bande réfléchissante



Lorsqu'ils rouleront la nuit, les participants devront porter sur eux ou sur leur vélo du matériel réfléchissant visible dans les quatre directions, aux endroits suivants :

- Haubans de selle (minimum ¼ po de large par 3 po de long) Fourches - chaque côté (minimum ¼ po de large par 3 po de long).
- Pédales (visible du côté).
- Pédales ou souliers (visible de l'arrière).
- Roues (3 à 4 sections de 1 po à 3 po de long - ne pas appliquer sur la surface de freinage)

Note : collez d'abord du ruban électrique sur toutes les surfaces afin de bien retirer le ruban adhésif réfléchissant après l'évènement.

ÉQUIPE DE SOUTIEN – 808 km et 404 km (24 heures en continu)

Chaque participant ou équipe doit obligatoirement avoir une équipe de soutien qui doit être composée d'au moins deux personnes, autres que les participants de l'épreuve individuelle et du relais à deux.

Une personne doit être désignée capitaine de l'équipe de soutien. Elle agira à titre de porte-parole de l'équipe et du participant.

Les membres de l'équipe de soutien ne doivent pas courir ni marcher aux côtés, devant ou derrière leur participant, pour aucune raison (sauf pour offrir du ravitaillement pendant la période de jour).

Suite...

Le véhicule de l'équipe de soutien ne doit pas créer un avantage pour les participants en coupant le vent de face ou de côté.

Les équipes de soutien ne doivent pas nuire à la circulation automobile.

Les équipes de soutien ne doivent pas nuire au parcours des autres participants et de leur équipe de soutien.

Les véhicules de l'équipe de soutien ne doivent pas se garer ou être sur le parcours à proximité des cyclistes pour les 12 premiers kilomètres de l'épreuve (route 323 jusqu'à l'intersection de la route 117). Les participants devront faire leurs propres réparations mécaniques sur les 12 premiers kilomètres du Défi.

Conduite de jour

Les véhicules accompagnateurs de l'équipe soutien ne doivent en aucun moment suivre les participants durant le jour (de 7 h 00 à 19 h 00). La progression du véhicule de soutien pendant le jour se fait par dépassement (leapfrog). Le véhicule se stationne un kilomètre à l'avant du participant et attend que celui-ci le dépasse et soit hors de vue avant de reprendre sa route de manière sécuritaire.

Lorsqu'il est arrêté, le véhicule de l'équipe de soutien doit se garer complètement à l'extérieur la route, avec les clignotants d'urgence actionnés sur le véhicule.

Conduite de nuit

Si les membres de l'équipe de soutien ne sont pas disponibles pendant la nuit, pour quelque raison que ce soit, le cycliste ne peut pas poursuivre sa route et doit demeurer dans le véhicule de soutien.

Tous les participants doivent toujours être suivis par le véhicule de soutien de la façon la plus directe (10 m) et la plus sécuritaire qu'il est permis la nuit. Lorsqu'il suit un participant, le véhicule de l'équipe de soutien doit être le plus à droite possible afin de permettre aux autres conducteurs de voir et de dépasser le véhicule.

Il ne peut jamais y avoir deux véhicules de l'équipe de soutien ou plus derrière un participant. Le caravannage, ou deux véhicules d'équipe derrière un participant est strictement interdit.

VÉHICULE ACCOMPAGNATEUR

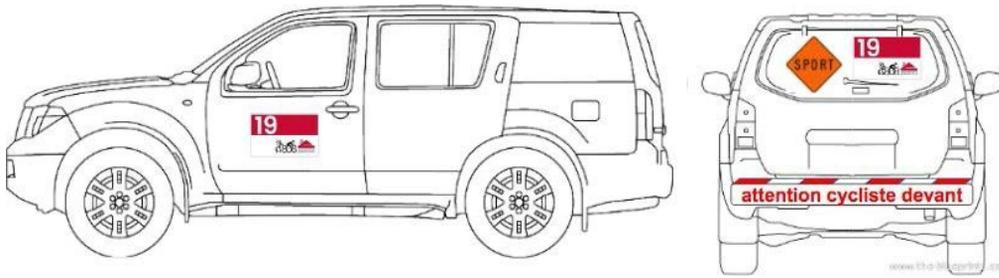
Les véhicules des équipes de soutien doivent être équipés des articles suivants :

Le panneau « SPORT » (T-50-7) indiquant la présence d'une activité sportive sur un chemin public rétro réfléchissant orange fluorescent doit avoir une dimension minimale de 750 mm sur 750 mm (fourni par l'organisation)

Trois autocollants magnétiques doivent être installés sur les véhicules accompagnateurs (deux côtés et un en arrière – fourni par l'organisation).
Un autocollant avec l'inscription « ATTENTION CYCLISTE DEVANT » installé derrière le véhicule. Le lettrage doit avoir 6 pouces de haut, et doit être rouge réfléchissant sur un fond blanc (fourni par l'organisation).

Les clignotants d'urgence doivent être allumés en tout temps pendant la nuit (de 19 h – 7 h) lorsque le véhicule accompagnateur suit le participant.

- Une trousse de premiers soins de base.
- Téléphone attribué (remettre numéro à l'organisation) avec l'application de tracking téléchargée (voir procédure en annexe).
- Chargeur de téléphone.
- GPS avec parcours téléchargé (ou téléchargé dans le téléphone intelligent).
- Eau et nourriture pour les cyclistes et personnel de soutien.
- Copie papier des directions routières (cue sheets).
- Dossard réfléchissant.
- Gyrophare.
- Lampe de poche ou frontale.



Les véhicules récréatifs (VR) ou fourgonnettes de camping ne sont pas acceptés en raison de leur largeur excessive. Le véhicule de soutien idéal est une mini-fourgonnette.

Les véhicules de soutien ne peuvent pas tirer de remorque d'aucune sorte. Tous les véhicules accompagnateurs doivent avoir une preuve d'assurance valide.

SOMMAIRES DES INSPECTIONS OBLIGATOIRES

Validation de l'inspection du vélo

Lumières et bande réfléchissantes

_____ Phare avant (lumière blanche 300 lumens minimum) visible à 200 mètres

_____ Feu arrière (rouge qui doit clignoter) visible à 200 mètres

_____ Piles de rechange

_____ Haubans de selle (minimum ¼ po de large par 3 po de long)

_____ Fourches - chaque côté (minimum ¼ po de large par 3 po de long)

_____ Roues (3 à 4 sections de 1 po à 3 po de long)

_____ Pédalier (visible du côté)

_____ Pédales ou souliers (visibles de l'arrière)

_____ Casque homologué

_____ Numéro d'équipe sur la tige de selle

_____ Dossard avec bandes réfléchissantes (pour les épreuves en continu seulement)

Validation de l'inspection du véhicule

Véhicule :

Marque :

Modèle :

Couleur :

Immatriculation :

_____ Panneau « Activités sportives » (T-50-7) à l'arrière du côté gauche

_____ Trois autocollants magnétiques (deux côtés et un arrière)

_____ Un panneau « ATTENTION CYCLISTE DEVANT » à l'arrière

_____ Clignotants d'urgence fonctionnels

_____ Trousse de premiers soins de base

_____ Gyrophare

Commentaires

L'inspection de l'officiel du Défi 808 Bonneville est finale. Si votre inspection d'équipement n'est pas satisfaisante, une seconde inspection sera nécessaire avant de prendre le départ.

Signature de l'officiel du Défi 808 Bonneville

Date : _____

ANNEXE 2

APPLICATION GPS – SUIVI EN TEMPS RÉEL

Téléchargement de l'app. GPS sur un tél. intelligent

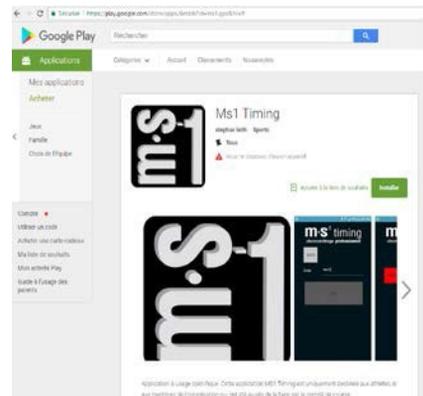
INSTALLATION

iPhone – assurez-vous d'utiliser la dernière version sur le AppStore

1. Aller sur AppStore
2. Rechercher: Ms1 GPS **ou** MS1 Timing
3. Installer l'application
4. Accepter le suivi GPS/localisation "lorsque l'application est active"
5. Appuyer sur OK

Téléphone Android – assurez-vous d'utiliser la dernière version de l'Application

1. Allez sur Google Play application
2. Rechercher: Ms1 Timing
3. Installer l'application
4. Accepter le suivi GPS/localisation
5. Appuyer sur Ok

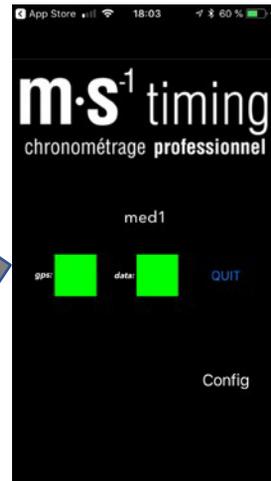


ENTREZ VOTRE CODE

1. Code : Entrez le numéro/code qui vous a été fourni par l'organisation
2. Appuyez sur « Retour/Done »
3. Appuyez sur « Go »
4. **Vous devriez avoir les 2 carrés VERT** et "Quit"
5. Mettre l'application en arrière-plan sans la fermer



2 carrés verts =
On peut vous suivre!



PROBLÈMES COURANTS

GPS Vert ou rouge et Data gris = Code non entré ou vous n'avez pas appuyé sur « Go »

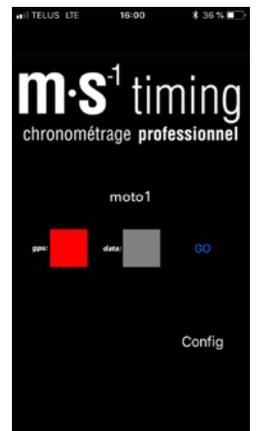


GPS rouge ou Gris = Localisation de GPS non activé

- Allez dans Réglages/confidentialité/Service de Localisation/MS1 timing : Lorsque l'app est active

Ou

Absence de signal GPS (p. ex. dans un centre des congrès, hôtel, etc.)



Data Rouge (sans message): il n'y a pas de service de données sur le téléphone ou Zone sans couverture cellulaire;

Data Rouge avec message : Code entré incorrect,

Pour changer le code entré, appuyer sur « Config » pour revenir à l'écran précédent.

